

Info des vallées de Dun

N°20 - Automne 2025



CHERES DUNOISES, CHERS DUNOIS,

L'année avance et l'automne est là. Pour la mairie, les travaux de la clôture de l'espace jardin de la médiathèque sont terminés, et ceux du bar avancent. Le samedi 15 novembre a vu la réception du projet **véhicule électrique en autopartage**. L'enjeu de la mobilité en milieu rural est important, prendre sa voiture est encore le principal moyen pour accéder aux services du quotidien, la mise en place de ce service vise à expérimenter une alternative à l'obligation d'avoir une voiture personnelle. En plus de répondre à des besoins sociaux, ce projet est aussi une opportunité pour la commune d'accélérer la transition vers une mobilité plus écologique et d'accompagner l'évolution des usages vers des modes de transport partagés. Pour ce projet le conseil municipal a choisi de mettre en place des facilités d'inscriptions et de paiements en supplément de la borne numérique (réservation possible en mairie, chèques et espèces acceptés et aide à usage de l'application via la mairie). Un tarif réduit pour les personnes bénéficiaires des minima sociaux a aussi été choisi. Suite à la réunion publique, le coût horaire est diminué, il sera de **2 €/heure au lieu de 4 €** annoncé précédemment. Des formations pour l'utilisation du véhicule vous sont aussi proposées. N'hésitez pas à venir vous renseigner et l'essayer !!

Pour cette fin d'année, les associations nous ont concocté quelques animations, je les remercie encore et souhaite à toutes les Dunoises et les Dunois, de très bonnes fêtes de fin d'année !!

Pour le conseil municipal

Florian Pauly

♦ AUTOPARTAGE, VENEZ ESSAYER !



Ça y est ! Le véhicule électrique en auto partage est opérationnel à Dun. L'entreprise Clem' gestionnaire de la plateforme de réservation pour l'autopartage a présenté samedi 15 novembre le fonctionnement.

Vous pouvez venir tester la voiture (Peugeot Rifter), le **Samedi 29 novembre de 9h à 12h, le mercredi 3 décembre de 10h à 12h, sur réservation en mairie**. Notre premier adjoint vous expliquera tout ce qu'il y a à savoir sur la conduite de ce véhicule électrique à boîte automatique.

Clem'

ACTUALITÉS

♦ Epicerie changement d'horaires

Après un sondage auprès de ses adhérents l'épicerie l'Aoudouc change légèrement ses horaires. Les nouvelles heures d'ouvertures sont :

Le **Mardi de 18h à 19h30**.

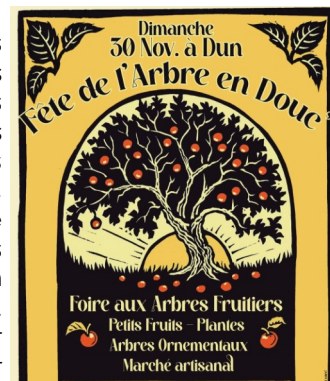
Le **Samedi de 10h30 à 12h30**.

Le **Mercredi** est toujours de **16h à 20h** et le **Vendredi de 16h à 19h**.

♦ 2ème Foire aux Arbres

Les pépiniéristes locaux et le Foyer Rural organisent la **2ème Fête de l'Arbre en Douc'** le **dimanche 30 novembre de 10h à 17h, à la salle d'animation**. 11h30 Balade botanique tout public, 14h Atelier plantation d'arbres, 16h Atelier pour enfants.

Au rendez vous foire aux arbres fruitiers, petits fruits, vivaces et arbres ornementaux, marché artisanal d'arts du bois, coin lecture. Restauration et buvette sur place.



♦ Et bientôt Noël ...

Le Foyer Rural vous propose un **Marché de Noël** le **Dimanche 7 décembre de 14h à 18h** à la salle d'animation. Produits artisanaux,



locaux, bio, originaux ... Contact : info@foyer-rural-dun.com

◆ CHANGEMENT AUX POUBELLES DE TRI : SUPPRESSION DES SACS

La Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, en charge de la collecte de nos déchets ménagers engagera prochainement la suppression des sacs jaunes utilisés pour le dépôt des emballages, et ce pour les raisons suivantes : La facture d'achat de ces sacs jaunes donnés gratuitement s'élève à 28.000 € par an. Cette somme finit donc directement dans nos poubelles. Le sac jaune rajoute du déchet aux déchets, ce qui va à l'encontre de l'écologie. Les sacs jaunes lorsqu'ils ne se coincent pas dans la trappe des colonnes, s'empilent en pyramide dans la colonne, réduisant ainsi considérablement le volume utile disponible de ladite colonne. **Les emballages seront donc à déposer « en vrac » dans les colonnes « emballages »** présentent sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix. **Un cabas pour le transport de vos emballages sera remis gratuitement aux foyers, il ne sera pas renouvelé.** Vous pourrez le retirer prochainement en Mairie. Vous pourrez utiliser ce cabas ou tout autre contenant de votre choix pour le transport de vos emballages jusqu'à la colonne « emballages ». Les colonnes « déchets ménagers » (sacs noirs) ou « emballages » (vrac) sont appelés PAV pour Point d'Apport Volontaires. Les hameaux de Carties, Saint Pastou, Gouiric, Roussinerge, en seront équipés dans les mois à venir, ce qui permettra de voir notre commune équipée en totalité de ce système de collecte des déchets ménagers. En attendant pour ces hameaux la collecte des sacs jaunes se fait encore comme actuellement 1 jeudi sur 2. Nous rappelons que tout dépôt en pied de colonne ou à proximité est considéré comme un « dépôt sauvage », passible d'une amende de 135 €. **Nous comptons sur vous pour préserver la qualité de notre environnement.**



◆ UN GARDE COMMUNAL EN SERVICE PONCTUEL

Afin de lutter contre les nombreuses et persistantes incivilités constatées sur notre commune, nous allons recourir aux services ponctuels d'un garde communal, dont la mission sera de constater et de verbaliser les infractions (dépôts sauvages, stationnements gênants, véhicules en voie d'épavisation, occupation illégale de l'espace public, divagation d'animaux, atteintes à l'environnement, dégradations, excès de vitesse, etc...). Verbalisations d'un montant allant de 135 € à 750 € suivant l'infraction. Il aura également une mission d'information et de sensibilisation auprès de la population.

◆ ON RALENTIT DANS LE VILLAGE : TOUT A 30 KM/H

Zone 30 à Dun et au Taychel : La rue des Pyrénées ainsi que l'ensemble des voies du village de Dun et l'ensemble du hameau du Taychel sont désormais limitées à 30 km/h pour tous les véhicules. Cette mesure vise à favoriser la sécurité et la cohabitation de tous les usagers de la voirie.

◆ PONT DE PIBOULEAU LIMITE A 3,5 T

Pont de Pibouleau : Suite à un contrôle de cet ouvrage d'art par le bureau de contrôle APAVE, la circulation sur ce pont est désormais limitée aux **véhicules d'un poids maximum de 3,5 tonnes**. Les véhicules d'un poids supérieur à 3,5 tonnes devront impérativement emprunter le chemin de la plaine de Guille, chemin qui a été spécialement créé pour eux.

◆ 2ème ABEILLE POUR LA COMMUNE !

Le comité de labellisation APICité® décerne à la Commune de Dun : « 2 abeilles – Démarche remarquable ». Le comité de labellisation a souhaité récompenser la collectivité pour son engagement déterminé et durable dans la préservation des pollinisateurs et de l'environnement.



◆ CAFE PAPOTE

Mercredi 10 décembre 2025 de 15h à 17h, la médiathèque vous invite au **Café Papote** pour venir discuter des livres de la rentrée littéraire. Ce moment se fera autour de thé, café et petits gâteaux, dans un esprit de convivialité et de partage. N'hésitez pas à venir même si vous n'avez pas eu les romans entre les mains !